



# L'ambition que porte « Isère Durable », c'est celle d'un Département qui :

... agit pour une agriculture et une alimentation locales et de qualité



## “MIEUX DE VIANDE”

Ce projet est à la convergence du projet de l'engagement de diminution de 10% des émissions de gaz à effet de serre dans l'exercice de nos compétences et de l'engagement « 100% local ou bio dans les cantines ». « **Mieux de viande** » vise à assurer, en restauration scolaire, le maintien des consommations de viande issue de nos producteurs, en favorisant **une viande locale de qualité**, viande blanche peu émettrice de gaz à effet de serre tout autant que viande rouge.

Ceci nécessite un travail en amont avec les producteurs locaux (toutes filières confondues), pour répondre aux commandes des cuisines des collèges. À cette fin par exemple, l'abattoir sera adapté pour répondre aux exigences à la restauration collective avec une unité de surgélation.

... investit pour les territoires et les ressources durables



## UN PARTAGE ÉQUITABLE ET CONCERTÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

Le Département réalise actuellement, avec 50 partenaires au sein du comité des usagers, **une étude prospective « ressource en eau et changement climatique »** afin de partager avec l'ensemble des acteurs la connaissance scientifique sur l'état et l'évolution à venir de cette ressource. Cette étude sera suivie d'une structuration pérenne de l'observation de la ressource en eau.

L'objectif est que les acteurs de l'eau puissent mesurer collectivement les défis à venir, et s'engagent dans des actions d'adaptation au changement climatique. En parallèle, le Département a œuvré fortement pour structurer la compétence gemapi autour de 4 syndicats pérennes qui pourraient porter l'ingénierie et l'expertise au bénéfice de la gouvernance politique et de la coordination des actions relevant de l'aspect quantitatif de la ressource en eau.

... s'engage pour des consommations et des usages responsables



## UNE POLITIQUE D'ACHAT FAVORISANT LES NOUVELLES FILIÈRES ET LE RÉEMPLOI

Dans tous les secteurs, par exemple le numérique, la construction, l'isolation des bâtiments, ou les espaces verts, des entreprises proposent **des solutions innovantes éprouvées** qui ne demandent qu'à être généralisées.

La commande publique, par son volume et l'étendue des prestations et achats, est identifiée comme un levier de la transformation, **au service notamment de la transition écologique.**

Le Département peut favoriser, à travers l'achat public, le réemploi et le recours à des solutions et des matériaux innovants. En choisissant ces solutions pour son propre usage, le Département agit de façon exemplaire. Il encourage le recours à ces procédés et services, en partageant son expertise et son expérience avec les collectivités iséroises. Sa **centrale d'achat** sera développée pour faciliter le déploiement de nouvelles filières, notamment iséroises.



**VOIR LOIN  
AGIR CONCRÈTEMENT**



... favorise une mobilité décarbonée



## L'ADAPTATION DE L'ENTRETIEN ET DE L'EXPLOITATION DES ROUTES

Le patrimoine d'ouvrages d'art et de chaussées a **une valeur financière colossale, mais il est vieillissant**, soumis à des charges de plus en plus fortes, à la hausse des températures moyennes et à des précipitations et événements climatiques violents.

La finalité est d'adapter nos moyens d'action pour assurer la conservation du patrimoine routier et garantir la viabilité du réseau au quotidien, en limitant l'impact carbone et en intégrant les enjeux de transition écologique. Cette action concerne par exemple la politique d'intervention par rapport au risque rocheux et aux glissements, le suivi des ouvrages, le traitement d'axes pour le transport du bois, l'expérimentation de nouvelles techniques, voire une adaptation des niveaux de service d'entretien et exploitation en fonction des enjeux de desserte analysés au cas par cas.

... œuvre pour l'efficacité énergétique du bâti



## LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Le département compte **200 établissements et services Personnes Agées** (résidences autonomie, EHPAD, PUV) et **Personnes en situation de Handicap** (foyers d'hébergement) « autorisés » c'est à dire sous tutelle du Département ou en compétence conjointe avec l'ARS, et une **quarantaine de maisons d'enfants** à caractère social.

Fortement impliqué dans le fonctionnement de ces établissements, le Département les sensibilisera sur les questions de coût énergétique et d'impact carbone du confort d'été et d'hiver. La diversité des opérateurs et des degrés d'appropriation de ces problématiques, nécessiteront une démarche combinée de sensibilisation, de diagnostic, d'accompagnement et de suivi technique.

... entreprend en faveur des énergies renouvelables



## LE PACK SOLAIRE

Afin d'aller plus loin dans le soutien au développement des Énergies renouvelables sur le territoire, le pack solaire facilitera les **installations photovoltaïques sur les bâtiments et sites communaux**, en mettant à disposition des EPCI et des communes une démarche et des outils très opérationnels.

L'objectif est de faire émerger la réalisation de « grappes de projets », par exemple des boucles locales d'autoconsommation collective en zone rurale. Cet accompagnement à la carte se décline en 4 étapes : la première propose la définition du potentiel solaire aux territoires volontaires. La deuxième apporte des éléments complémentaires sur l'opportunité de ce type de projet de grande ampleur. Les deux dernières portent sur un accompagnement des collectivités en phase pré-opérationnelle : montage technico-financier, cahiers des charges types, aide au montage d'associations ou de sociétés de projets.



Jean-Pierre BARBIER  
Président  
du Département

Notre monde se transforme rapidement et avec lui, notre territoire : sa population, ses emplois, son environnement. Ces changements nous affectent tous mais de manière différente, avec plus ou moins d'intensité, en fonction de là où nous vivons en Isère.

Face à ces changements, il existe plusieurs réponses possibles. En tant que garant des solidarités humaines (enfance, famille, grand âge, handicap, insertion professionnelle, etc.) et de la solidarité entre les territoires, le Département fait le choix d'y répondre en favorisant l'adaptation de notre territoire et de ses habitants pour que demain, nous puissions tous continuer de vivre dans un cadre sain, sécurisé et agréable.

Pour cela, notre action est guidée par deux principes. Le pragmatisme : nous agissons en regardant objectivement ce qui est efficace, sans dogmatisme, mais aussi ce qui est faisable, en prenant en compte les contraintes auxquelles font face les Isérois au quotidien, sans radicalité et sans créer de rupture. L'action collective : nous travaillons pour et avec tout le monde, sans distinction, en reconnaissant que chacun a un rôle à jouer dans la transition et en donnant à tous l'envie et les moyens d'y contribuer.

Cette vision, notre vision, nous l'avons traduite dans un document : « Isère durable ». C'est la synthèse de notre ambition pour l'Isère et de toutes nos actions pour la concrétiser, celles que nous avons mises en œuvre hier et celles que nous déploierons demain. C'est notre boussole. Pour voir loin et agir concrètement.